



*Projet de renforcement de l'accès des services VIH en santé reproductive aux enfants, aux adolescent.e.s et jeunes infecté.e.s et aux populations vulnérables des régions centre et Nord de la Côte d'Ivoire « PRESERV » phase 2*

## TERMES DE REFERENCE

### AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE PERIODIQUE DU PROJET PRESERV PHASE II -PREMIER SEMESTRE

1<sup>er</sup> OCTOBRE 2025 AU 31 MARS 2026

Code budget : III.3.1.2

Fait à Bouaké le 01 juin 2026

La Directrice Exécutive



Madame Touré Penda Diagola

## 1. Contexte et Justification de l'Audit

Dans le cadre de sa mission sociale, l'ONG Centre Solidarité Action Sociale (Centre SAS) a obtenu une subvention d'Expertise France pour la mise en œuvre du projet PRESERV Phase 2, qui s'étend d'octobre 2025 à septembre 2029.

Ce projet qui couvre 05 régions sanitaires du pays (Bélier, Gbêkê, Hambol, Poro et Tchologo), vise à renforcer l'accès des services VIH et de santé reproductive aux enfants, aux adolescent.e.s et jeunes infecté.e.s et aux populations vulnérables des régions centre et Nord de la Côte d'Ivoire.

Il est mis en œuvre en collaboration avec trois (03) ONGs locales nationales qui constituent des partenaires de mise en œuvre (PMO) du Centre SAS.

Conformément à l'accord conclu entre Expertise France et le Centre SAS, des audits semestriels devront être diligentés par le Centre SAS tout au long de sa mise en œuvre, afin de faire la preuve d'une gestion efficace de la subvention accordée. Cet audit devra être réalisé par un cabinet ou un consultant indépendant.

Le 1<sup>er</sup> semestre ayant couvert la période d'octobre 2025 à mars 2026, le Centre SAS donc lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la sélection d'un cabinet ou d'un consultant aux fins de réaliser ladite activité.

Les présents termes de référence (TDR) déterminent les conditions de réalisation de cet audit.

## 2. Objectifs de l'Audit

### L'objectif général :

Permettre à l'auditeur d'exprimer une opinion certifiant que les états financiers du projet PRESERV Phase 2 pour la période d'octobre 2025 à mars 2026 présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du projet, conformément au référentiel comptable applicable (SYSCOHADA/SYSCEBNL) et instructions du bailleur Expertise France).

### Objectifs spécifiques :

- Vérifier que les fonds reçus ont été utilisés conformément à la convention de financement, aux lois et règlements nationaux, et aux

plans de travail budgétisé et approuvés pour le semestre 1 de mise en œuvre de la phase 2 du projet PRESERV.

- Evaluer la conformité des procédures de passation des marchés, de gestion des actifs et des ressources humaines.
- Examiner l'efficacité du système de contrôle interne
- Identifier les risques et formuler des recommandations sur la base desquelles le Centre SAS transmettra à EF les mesures correctrices mises en place

### 3. Portée et Étendue de l'audit

La mission de l'auditeur portera sur les éléments suivants :

- Examen des états financiers : Vérifier l'exhaustivité, l'exactitude et la réalité des opérations financières. Cela inclut la revue du bilan, du compte de résultat, de l'état des sources et d'utilisation des fonds, et de l'état des dépenses éligibles.
- Vérification de la conformité : S'assurer que les dépenses sont éligibles (conformes au budget et aux règles du bailleur), que les procédures de passation des marchés ont été respectées, et que le manuel de procédures administratives et financières de l'ONG Centre SAS est bien appliqué.
- Revue du contrôle interne : Évaluer les procédures budgétaires, administratives, financières et comptables de la structure du CSAS
- Gestion des comptes bancaires : Vérifier la justification des soldes, le rapprochement bancaire, et l'utilisation des intérêts générés par les comptes du projet.

### 4. Méthodologie

L'auditeur utilisera une méthodologie universellement acceptée qui intégrera les dimensions de base ci-dessous :

1. Normes : L'audit doit être conduit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA).

2. Approche : L'auditeur devra faire preuve d'esprit critique et effectuer des tests de contrôle et de validation sur un échantillon représentatif des transactions. Il doit avoir accès à tout le personnel, à tous les documents (comptables, techniques, contrats) et à toutes les installations du projet.

## 5. Livrables Attendus

L'auditeur doit fournir les documents suivants en version physique et électronique :

1. Une lettre de mission contresignée par le projet, attestant de son indépendance.
2. Un rapport d'audit général comprenant :
  - L'opinion de l'auditeur sur les états financiers.
  - Les états financiers audités (Bilan, Compte de résultat, tableau de trésorerie, état des dépenses).
  - Les notes annexes.
3. Un rapport de contrôle interne (ou "Lettre à la Direction Exécutive") détaillant les faiblesses significatives identifiées et formulant des recommandations pour y remédier.
4. Un rapport sur l'exécution des marchés, listant les contrats signés et vérifiant le respect des procédures de passation.

## 6. Profil du Cabinet d'Audit/Consultant individuel

Pour garantir la qualité de la mission, le cabinet ou le consultant retenu devra:

- Être inscrit à l'ordre des experts-comptables ou agréé par la cour des comptes de la Côte d'Ivoire.
- Justifier d'une expérience avérée (au moins 5 à 10 ans) dans l'audit de projets financés par des bailleurs de fonds internationaux (Fonds Mondial, Banque Mondiale, Union Européenne, AFD, etc.).

- Disposer d'une équipe clé composé d'un expert-comptable senior (chef de mission) et des assistants ayant une maîtrise des règles de passation des marchés des bailleurs.

## 7. Calendrier et Soumission des Offres

La période de la mission : la mission de l'audit doit couvrir la période du 01/10/2025 au 31/03/2026.

Durée de la mission : Le nombre de jours estimé pour réaliser la mission est de quinze (15) jours ouvrables, incluant la revue documentaire, les visites de terrain et la rédaction du rapport.

Date limite de soumission : La date limite de soumission des offres techniques et financière est le 12 juin 2026 à 18 heures par mail ([ong\\_centresas@yahoo.fr](mailto:ong_centresas@yahoo.fr); [ziao.sibiri@centresas.org](mailto:ziao.sibiri@centresas.org)) ou déposer la soumission au siège de l'ONG Centre SAS, sis à Bouaké, Route de l'aéroport, Cité des Hameaux à 200 mètres des locaux de la SODECI.

Délais de rendu : Le rapport provisoire doit être remis dans les deux (02) semaines suivant la fin de la mission, et le rapport final dix (10) jours après réception des commentaires du Centre SAS et du bailleur.

## 8. Critères de Sélection

La sélection des candidats sera basée sur une combinaison de critères techniques et financiers (70% technique / 30% financier).

- *Critères techniques :*

- ✓ Compréhension des Termes de Référence et méthodologie proposée.
- ✓ Expérience générale du cabinet et spécifique dans les projets financés par Expertise France ou l'AFD.
- ✓ Qualifications et expériences des experts proposés (CV).
- ✓ Références pour des missions similaires.

- *Critères financiers :*

Le montant total de la proposition en TTC.